

2

Les monuments historiques classés et inscrits

3

Le petit patrimoine industriel

4

Le petit patrimoine industriel (suite)

4

Points de vue d'Isabelle Michard et Claire Alliod

## ÉDITO



La sauvegarde et la reconversion du patrimoine architectural en Lorraine, ayant une importance artistique ou historique, représentent un défi pour l'EPFL.

Même si celles-ci n'entrent pas en tant que telles dans ses missions, l'établissement public peut, dans certains cas, s'inscrire dans une démarche de transmission d'un héritage à préserver voire à valoriser pour les générations futures.

Ce patrimoine dépasse la simple propriété personnelle, il relève du bien public et du bien commun. Les paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, du patrimoine industriel, gardent en eux les traces du passé et parfois des trésors d'inventions. En outre, ces biens, qu'ils soient des monuments historiques ou du petit patrimoine industriel, recèlent parfois des ressources telles qu'une reconversion s'avère possible et qu'ils peuvent s'adapter aux exigences actuelles de construction. De cette manière, ce patrimoine reconverti, en plus de garder la trace du passé, retrouve une utilité.

Sauvegarder et reconvertir. Le défi est souvent lourd à relever à la fois pour l'EPFL, pour les collectivités et pour les services de l'architecture et du patrimoine de l'Etat. Et pourtant...

Jean-Paul BOLMONT  
Président de l'EPFL

## L'EPFL contribue à la sauvegarde des monuments historiques et du patrimoine industriel

Depuis les années quatre-vingt, la situation exceptionnelle de profonde mutation que vivent les bassins industriels et miniers en Lorraine appelle une politique spécifique en faveur du redéveloppement économique et social. L'Etat et la Région Lorraine confient alors la mise en œuvre du traitement des friches industrielles à l'EPFL. Le Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 a confirmé le rôle de l'EPFL comme maître d'ouvrage de cette politique ; l'établissement en est devenu le premier financeur (67%). Par cette politique, priorité est donnée au recyclage foncier et au développement durable.

Depuis plus de vingt ans, l'EPFL est amené à traiter des sites industriels au bâti plus ou moins dégradé. La question de leur sauvegarde et de leur mise en valeur est posée et analysée dans le cadre d'études techniques préliminaires ou de vocation. Cette réflexion est conduite aux côtés des élus et des services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), en collaboration étroite avec les Architectes des Bâtiments de France.

S'il est communément admis que tout ne peut être conservé sur ces sites industriels, des projets viables de sauvegarde et de reconversion, soutenus par l'EPFL, ont pu voir le jour. Ils ont émergé non seulement sur des monuments historiques classés et inscrits issus de la sidérurgie ou de l'exploitation houillère mais aussi sur du petit patrimoine industriel (usine textile, moulin, cartonnerie, laiterie, carreau de mine, carrière, abattoir, cristallerie, papeterie, fabrique de meubles, imprimerie...) En cela, l'EPFL contribue à changer l'image de la Lorraine.



LUCKANGE - Haut-fourneau



PETITE-ROSELLE - Carreau Wendel



DOCELLES - Papeterie Lana



Le point de vue d'Isabelle Michard,  
Architecte des Bâtiments de France

LIRE EN PAGE 4

## Les monuments historiques classés et inscrits

En France, un monument historique a un statut juridique destiné à le protéger du fait de son importance historique, artistique et architecturale. Le plus haut niveau de protection est le classement (intérêt à l'échelle nationale). Vient ensuite le niveau de l'inscription pour les meubles et immeubles présentant un intérêt à l'échelle régionale.

Les deux sites classés dont l'EPFL accompagne la reconversion depuis de nombreuses années sont les anciens complexes d'exploitation de la houille à Petite-Rosselle et sidérurgique à Uckange. D'autres sites, inscrits au titre des monuments historiques, à Dieuze, Hayange, Montiers-sur-Saulx et Moyenmoutier, donnés ici en exemple, s'inscrivent eux aussi dans des projets de sauvegarde et de reconversion.

### PETITE-ROSSELLE

#### Le carreau Wendel, musée de l'exploitation charbonnière



Le carreau Wendel à Petite-Rosselle, emblème de l'exploitation charbonnière, est aujourd'hui le seul site minier français complet à avoir été conservé. Les 133 hectares du carreau ont été achetés

par l'EPFL et rétrocédés au syndicat mixte du musée de la mine.

Après des études et des travaux de requalification paysagère, d'aménagement des voies d'accès et de réhabilitation d'un lavoir réalisés au début des années 2000, l'EPFL élabore actuellement un diagnostic technique sur l'état des bâtiments et travaille sur la définition d'un concept global d'aménagement. Ceci devrait permettre de déterminer une vocation pour chacun des bâtiments, dans un esprit de conservation et de mise en valeur du patrimoine industriel mais aussi de diversification et de réinvestissement du site par des activités. Cette réflexion conduira également à proposer des pistes de traitement des espaces extérieurs.

### DIEUZE

#### La valorisation culturelle et touristique des Salines royales

La commune de Dieuze fait le projet de reconvertir ses délaissés de l'industrie chimique. Auparavant Salines Royales, la reconversion de ce site, situé en centre-ville, a été étudiée par l'EPFL. Puis l'établissement public a lancé la requalification du bâtiment de la Délivrance en 2011. La réception de ces travaux de consolidation de la structure, de réfection de la charpente et de remplacement de la couverture est prévue pour l'été 2012. La commune mène actuellement une réflexion globale fondée sur la valorisation touristique et patrimoniale des bâtiments du site et la création d'équipements publics (salle polyvalente).

### MONTIERS-SUR-SAULX

#### Un équipement culturel sur l'ancienne fonderie d'Ecurey



La communauté de communes de la Haute-Saulx souhaite développer un centre de développement durable en milieu rural pour compléter l'activité culturelle et touristique déjà présente sur le site de l'ancienne fonderie d'Ecurey à Montiers-sur-Saulx. Le projet prendra notamment

la forme de formations en éco-construction, d'un partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires et la création d'un espace muséographique. Pour mener à bien ce projet, l'EPFL sera maître d'ouvrage de travaux de remise en état des clos et couverts de la grande halle à moulage et des magasins attenants.

### UCKANGE

#### Le pôle culturel du site du haut-fourneau U4

A l'arrêt de l'activité du complexe sidérurgique d'Uckange en 1992, une partie des éléments industriels a été maintenue sur site et a été classée au titre des monuments historiques. L'EPFL a réalisé plusieurs diagnostics techniques et environnementaux et des études de vocation sur l'ensemble de ce complexe. Ces études ont permis à la communauté d'agglomération du Val de Fensch d'asseoir les bases du développement d'un pôle culturel autour du haut-fourneau U4 qui a ouvert ses portes en 2007.

L'EPFL a été maître d'ouvrage de travaux de clos-couverts sur plusieurs bâtiments (grands bureaux, sous-station électrique et des filtres Thiesen). Il a également accompagné le projet de jardin des traces par l'acquisition de l'ancienne usine d'agglomération, la mise en œuvre d'études de faisabilité et des travaux qui ont permis de structurer les grands axes du parc.

Aujourd'hui, l'établissement public continue à accompagner la communauté d'agglomération pour définir les bases de la reconversion urbaine du site en s'attachant à créer un nouveau quartier autour du projet de pôle culturel. Il conduit, en lien avec la collectivité, une étude globale d'aménagement tout en menant en parallèle des travaux de confortement.

### HAYANGE

#### Le siège de la communauté d'agglomération au château de Wendel



Le domaine de Wendel est le siège historique de la sidérurgie lorraine. La communauté d'agglomération du Val de Fensch a acquis le site en 2003. L'EPFL l'a aidée à avoir une meilleure connaissance des contraintes techniques, urbaines et environnementales du site. Plusieurs phases de travaux menées par le Val de Fensch et l'EPFL ont déjà été effectuées afin de sauvegarder une partie de

ce patrimoine. La restauration à l'identique de l'aile ouest et de la chapelle du château de Wendel par l'EPFL interviendra dans le courant du premier trimestre 2012 pour, à terme, accueillir le siège de la communauté d'agglomération

### MOYENMOUTIER

#### Un attrait touristique nouveau pour l'abbaye bénédictine

La revalorisation de l'ancien site textile Peadouce à Moyenmoutier permettra à l'ancienne abbaye bénédictine de développer son attrait touristique. En lien avec la commune de Moyenmoutier, l'EPFL démarrera au printemps 2012 le chantier de restauration d'une partie de la toiture et des façades impactées par les anciens bâtiments industriels. Dans le prolongement de ces travaux, l'EPFL reconstituera un vaste jardin le long du Rabodeau et dans l'axe de l'abbaye.



## Le petit patrimoine industriel

Le petit patrimoine industriel correspond à un ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours. Les éléments architecturaux n'ont pas forcément un caractère remarquable mais ont néanmoins pu être réutilisés tout en conservant la trace du passé.

Les projets de sauvegarde et de reconversion du petit patrimoine industriel qu'a accompagné ou qu'accompagne actuellement l'EPFL peuvent dans certains cas conduire à l'implantation de nouvelles activités dans la continuité de ce qu'a pu offrir le site. Mais il est parfois possible aussi que des projets de création de logements ou d'équipements publics parviennent à y émerger, comme le montrent les exemples ci-après.

### DOCELLES

#### Culture, équipements et activité économique dans l'ancienne papeterie Lana



Située au centre de la commune, l'ancienne papeterie Lana a été reprise au début des années 2000 par la cartonnerie Jacquemin qui a finalement cessé toute activité en 2001. Le site a été racheté par l'EPFL en 2010 et des travaux de reconversion sont aujourd'hui programmés : désamiantage, déconstruction partielle des bâtiments non conservables, confortement et clos couverts sur certains ouvrages.

Parmi eux, le bâtiment dit de « la masse » datant du 18<sup>ème</sup> siècle présente une architecture remarquable en colonne de grès des Vosges. S'appuyant sur une étude urbaine de l'EPFL, la commune a validé le principe d'un aménagement mixte associant culture (bâtiment de la masse), équipements (locaux techniques de la commune) et activité.

### EUVILLE

#### Les anciennes carrières, centre culturel des métiers de la pierre



Les anciennes carrières de calcaire d'Euville vastes de 23 hectares ont été acquises en partie en 2002 par la commune d'Euville. Plusieurs études ont été réalisées sur le site dont une étude technique pilotée par l'EPFL. Une première réalisation a déjà été conduite par la commune avec l'aménagement

d'un espace polyvalent dans l'ancien atelier de taille.

Le projet a depuis été repris par la communauté de communes du pays de Commercy avec les objectifs de création d'un centre d'interprétation et de documentation dédié aux métiers de la pierre, de la tenue de manifestations culturelles et de la mise en valeur des chemins de randonnée limitrophes. L'EPFL a mené des travaux de démolition et de désamiantage de plusieurs ouvrages et bâtiments. Des travaux pilotés par l'établissement public sur les murs extérieurs des bâtiments conservés sont en cours.

### SAINT-AVOLD

#### Des archives dans les anciens «magasins généraux»



Les anciens magasins généraux de Charbonnages de France vont pouvoir continuer à accueillir les archives départementales de la Moselle et accueillir les archives communales de Saint-Avold. L'EPFL, propriétaire du site, en a vérifié la faisabilité et a réalisé les

travaux de réhabilitation extérieure du bâtiment. Il est prévu que le site soit racheté par le conseil général de la Moselle.

### NANCY

#### Un pôle innovation et territoire sur les anciens abattoirs



L'Etat, la Région Lorraine et l'EPFL ont arrêté avec la communauté urbaine du Grand Nancy et la Ville de Nancy un important programme de résorption des friches industrielles dès les années 1990 sur tout le secteur «Meurthe-Canal» (aujourd'hui Rives de Meurthe).

Sur le site des abattoirs, par exemple, la grande halle a été préservée pour accueillir le projet « Pôle Innovation et Territoire - Pôle du Verre ». Il s'inscrit dans l'esprit d'ARTEM avec des activités d'expérimentation et d'innovation mais aussi des espaces d'exposition qui proposeront un accès privilégié à la connaissance des matériaux et des procédés de construction. Les travaux de réhabilitation de l'extérieur de la grande halle menés par l'EPFL ont démarré courant septembre 2011 et devraient être achevés pour l'été 2012.

## BREVES Patrimoine industriel

### MOYENMOUTIER

L'usine de Géroville à Moyenmoutier était à l'origine un tissage Boussac. L'EPFL a acquis le site à la demande de la communauté de communes du pays de Senones. Une partie des bâtiments, présentant un intérêt architectural, a été réhabilitée (notamment les clos-couverts par l'EPFL) et accueille aujourd'hui des activités associatives d'aide à l'emploi, de design de meubles et de dépôt vente.

### BACCARAT

Le pôle bijou a été inauguré à Baccarat le 4 novembre 2010 en lieu et place de deux friches urbaines et industrielles. A la demande de la communauté de communes des vallées du Cristal, l'EPFL y a mené les travaux de requalification des bâtiments dits de la Taillerie (ateliers de taille de cristal) et des Bords de Meurthe (ancienne crèche des salariés de la Cristallerie). Ce pôle a pour ambition de valoriser une tradition et des savoir-faire exceptionnels au travers d'un lieu d'exposition et par la location d'espaces à des artisans du bijou.

### FRAIZE

Située à proximité du centre du village, l'ancienne fabrique de mobilier de bureaux Malora Simeubles à Fraize est en voie d'être reconvertie en parc d'entreprises dans le domaine de l'éco-construction. Le site devrait également devenir un lieu d'exposition, de développement et d'apprentissage des techniques de construction à l'échelle réelle.

La commune a sollicité l'intervention de l'EPFL pour accompagner la réhabilitation extérieure d'une grande halle et de plusieurs petits bâtiments industriels. Des travaux de désamiantage ont déjà été réalisés et les travaux de déconstruction se terminent. Les prochains travaux de clos et couverts débiteront au printemps 2012.

### MOYEN

L'ancienne cartonnerie de Moyen a été acquise par l'EPFL en 2002.

Entre-temps, l'EPFL a procédé à des aménagements du cours d'eau, la Mortagne, et démoli certains bâtiments pour répondre au projet de la commune et de la communauté de communes. Aujourd'hui, l'EPFL a lancé une opération de maîtrise d'œuvre sur la réhabilitation extérieure du bâtiment de front de route de la cartonnerie afin de créer trois logements.

### BOVÉE-SUR-BARBOURE

Début 2007, l'EPFL, sur sollicitation de la commune de Bovée-sur-Barboure, a fait réaliser une étude urbaine et technique d'une ancienne laiterie qui ternissait le centre du village. Elle a été acquise en 2009 par l'EPFL qui a mis en œuvre des travaux de démolition, de désamiantage et de traitement des abords dans le but de revaloriser le bâtiment et d'y créer trois logements.

### MANCIEULLES

Des travaux de requalification de clos-couvert et de désamiantage ont été conduits sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFL sur le carreau de mine Saint Pierremont à Mancieulles. Le site accueille aujourd'hui un centre équestre et plusieurs logements dans l'ancien poste de garde.

**L'HÔPITAL****Une salle de sports et les ateliers municipaux sur l'ancien Puits II**

Le Puits II à L'Hôpital est un ancien puits de mine de Charbonnages de France, arrêté en 1971, qui comprenait tout un ensemble de bâtiments et de terrains. L'étude diagnostique réalisée en 2004 par l'EPFL a démontré la faisabilité de réaffectation de bâtiments pour les services techniques de la commune. L'EPFL s'est porté acquéreur des terrains en 2005. Des travaux de réhabilitation des clos et

couverts ont été réalisés pour la transformation d'un bâtiment en salle de sports. D'autres travaux sont en cours dans les trois bâtiments principaux du site pour l'amélioration des conditions d'accueil des ateliers municipaux.

**CHALIGNY****La médiathèque conserve la façade de la tricoterie**

La communauté de communes de Moselle et Madon a souhaité intervenir sur la requalification du site de l'ancienne tricoterie localisée en limite des communes de Chaligny et de Neuves-Maisons (transformée en centre d'activités dans les années 1990). La communauté de communes a

sollicité l'intervention de l'EPFL en 2007 pour la requalification préalable du site afin d'implanter notamment une médiathèque intercommunale sur le front de rue. Plusieurs ouvrages et bâtiments ont ainsi été démolis, le terrain fut nivelé sommairement et les abords furent sécurisés par l'établissement public. La façade avant de l'ancienne tricoterie a été conservée. Elle est ainsi devenue celle de la médiathèque « La Filoche » qui a ouvert ses portes le 30 mars 2010.

**POINTS DE VUE**

**Isabelle MICHARD**, Architecte des Bâtiments de France (ABF) du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle

**QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL INDUSTRIEL EN MOSELLE ?**

Le patrimoine industriel est une des caractéristiques architecturales du département de la Moselle. Ces anciens édifices industriels sont notamment présents dans le Val de Fensch (bassin sidérurgique) et l'arrondissement de Forbach (patrimoine minier). Plus modestement, l'industrie du verre et du cristal est également représentée dans le corpus industriel mosellan (Meisenthal, Saint-Louis-lès-Bitche).

**QUEL EST LE RÔLE JOUÉ OU ATTENDU DE L'ABF EN MATIÈRE DE PATRIMOINE INDUSTRIEL DANS CE DÉPARTEMENT ?**

La conservation et la réhabilitation de ces anciens bâtiments et sites constituent un enjeu majeur pour les services du Ministère de la culture, en tant que monuments historiques ou au titre des abords (cercle de rayon de 500 mètres autour de chaque monument historique) gérés par l'architecte des bâtiments de France (ABF).

**QUEL TYPE DE PARTENARIAT AVEZ-VOUS NOUÉ EN LA MATIÈRE AVEC L'EPFL ?**

Les enjeux de conservation et de réhabilitation s'opposent souvent à la situation économique de certaines collectivités, à la fermeture relativement récente des sites (patrimoine synonyme de chômage), d'où la volonté de certains élus et habitants de faire table rase du passé.

Aussi, le partenariat entre l'EPFL et l'ABF vise non seulement à promouvoir ce patrimoine par un travail de pédagogie et de communication (présentation d'exemples de réhabilitation), mais également à hiérarchiser les enjeux au vu des contraintes existantes. La démolition exceptionnelle de certains bâtiments ne peut être acceptée par l'ABF, que dans le cadre d'un projet global sur un site, et en parallèle à une restauration cohérente et qualitative des monuments historiques, le tout en favorisant également la création architecturale contemporaine et la réappropriation paysagère et urbaine des abords.

**SAINT-DIÉ-DES-VOSGES****Un bâtiment textile devenu nef des cultures et musiques actuelles**

Sollicité par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, l'EPFL a acquis une partie du site métallurgique Gantois II (anciennement de confection textile) en 2007 puis a mené à bien des travaux de désamiantage et de démolition. Aujourd'hui, afin de porter le projet complexe de la nef des cultures et musiques actuelles et de son parc, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et l'EPFL ont convenu de s'associer au sein d'un groupement de commandes. Un maître d'œuvre unique a par conséquent été choisi à la fois pour la réhabilitation intérieure (la Ville) et extérieure du bâtiment industriel et la création d'un parc urbain (l'EPFL). L'avant-projet détaillé vient d'être rendu. Le démarrage des premiers travaux est prévu pour mars 2012 et devraient s'achever en juin 2013.



ATELIER VILLES ET PASSAGES



**Claire ALLIOD**, paysagiste, membre de l'équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage « conseil et assistance en matière d'urbanisme d'architecture et de paysage » de l'EPFL

**COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL INDUSTRIEL EN LORRAINE ?**

Pour moi la question que nous devons nous poser, concernant le patrimoine architectural industriel en Lorraine, serait plutôt : qu'est-ce qui fait patrimoine dans ce que nous a laissé l'industrie lorraine passée? Je dirais que tout objet, construction, aménagement et même savoir-faire qui résultent de l'activité industrielle et qui racontent une histoire identifiée comme collective ou témoignent d'une mémoire qui a du sens, font patrimoine. Un certain nombre de valeurs intrinsèques à ces objets, constructions, aménagements s'ajoute à cette valeur patrimoniale comme l'état de conservation, la qualité constructive des bâtiments, la qualité paysagère et environnementale du site, la valeur de situation.

**QUELLE SAUVEGARDE ET QUELLE RECONVERSION POSSIBLES POUR CE PATRIMOINE ?**

Hormis les cas pour lesquels la valeur patrimoniale est avérée, nous cherchons un équilibre entre la dépense publique nécessaire pour le maintien de ce patrimoine et le gain immédiat ou futur pour les populations. Certains sites et bâtiments peuvent être réemployés à court terme sans trop de transformation. Le plus souvent, il n'y a pas d'usage identifié a priori, il s'agit alors d'évaluer le bien en quantifiant, entre autres, cette valeur patrimoniale et les possibles réemplois pour prendre la décision de démolir, parfois à contrecœur, ou de conserver. Les usages des patrimoines reconvertis sont très divers et dépendent des situations.

**QUEL RÔLE PEUT ET DOIT JOUER L'EPFL EN LA MATIÈRE ?**

À mon sens, l'EPFL doit être surtout visionnaire. Son rôle est de tout mettre en œuvre pour évaluer le mieux possible, à un moment donné, la position du curseur entre le montant de la dépense et la valeur collective de ce patrimoine à court et à long termes.